



Bruxelles, le 22 janvier 2019

Les travailleurs méritent du respect

Un signal clair a été lancé le 14 décembre dernier, lors d'une journée d'action nationale. Ce jour-là, des milliers de travailleurs ont exigé une augmentation sérieuse des salaires, moins de pression au travail, une articulation saine entre vie privée et vie professionnelle et des fins de carrières décentes.

Il s'agissait de dénoncer également ce qui a été imposé aux travailleurs depuis des années : la modération salariale, un saut d'index et une nouvelle loi truffée de dispositions qui ne permettent pas une négociation sereine. Dans ces circonstances, la coupe est pleine : de nombreux travailleurs ne sont plus en mesure de travailler encore plus longtemps et de manière encore plus flexible. Ils ne tiennent tout simplement plus le coup.

Les revendications du 14 décembre font clairement écho à l'absolue nécessité que chacune et chacun puisse vivre dignement. Ces dernières années, la presse a abondamment commenté la bonne santé de l'économie, l'ampleur des créations d'emplois, la pénurie de main-d'œuvre. Dans le même temps, les cotisations sociales patronales ont été réduites, les employeurs peuvent garder en poche le saut d'index (chaque année), l'impôt des sociétés a été diminué pour toutes les entreprises, les services publics et la sécurité sociale ont été mis à mal, et ce, sans que cela ne se traduise par une amélioration des salaires, en particulier pour les salaires minimaux.

Dans ces conditions, la nouvelle loi de 2016 sur les salaires, qui conduit, avec ses dispositions douteuses, à des augmentations salariales maximales de seulement 0,8% sur deux ans, rend la conclusion d'un accord interprofessionnel impossible.

Au vu de l'impossibilité d'aller plus loin sur ce point dans les discussions avec les employeurs, **les instances de la CSC, la FGTB et la CGSLB ont décidé, en guise de protestation, de lancer un mot d'ordre de grève nationale le mercredi 13 février dans un maximum d'entreprises.**

Lors des réunions au sein du Groupe des 10, les organisations syndicales ont également mis sur la table d'autres revendications qui doivent déboucher sur des solutions concrètes répondant aux attentes du monde du travail :

- Augmentation significative des salaires minimaux
- Augmentation des allocations sociales et des pensions pour à tout le moins les porter au-delà du seuil de pauvreté
- Redessiner le cadre des fins de carrières (RCC et crédits-temps)
- De meilleures possibilités de combinaison entre le travail et la vie privée
- Des mesures concrètes permettant une amélioration de la mobilité comme la généralisation du tiers-payant pour les transports en commun et remboursement de l'indemnité vélo.

Au-delà de ces revendications pour lesquelles des réponses et des solutions doivent être trouvées à court terme, il est indispensable que des discussions et négociations puissent être engagées à propos d'une juste transition vers une économie plus saine et plus durable et qui anticipe également les conséquences de la digitalisation de l'économie.

Plus d'informations:

François Reman (CSC): 0488 25 78 41

Nicolas Deprets (FGTB): 0491 52 22 77

Didier Seghin (CGSLB): 0473 78 06 18